



LA VOIE DU CHANGEMENT

Programme - Ecolo + Arlon

élections communales - octobre 2024

LA VOIE DU CHANGEMENT

Depuis plus d'une décennie, la Commune d'Arlon a traversé des défis liés à l'urbanisation rapide et à la gestion des ressources. Certains projets ont eu un impact sur l'environnement, comme l'abattage des arbres à la sablière ou les menaces pesant sur des terres agricoles de qualité. La croissance urbaine non maîtrisée a rendu l'accès au logement plus difficile pour beaucoup, tout en diminuant la place des espaces verts. Par ailleurs, des dépassements budgétaires significatifs ont marqué certaines initiatives, et le dialogue entre les élus et la population mérite d'être renforcé.

Face à ces défis, Ecolo+ Arlon propose une vision optimiste pour l'avenir de notre Commune. Nous nous engageons à promouvoir une gestion plus responsable et transparente, qui place l'humain et l'environnement au cœur de nos priorités. Notre objectif est de créer une Commune plus verte, plus accessible et plus respectueuse, où la qualité de vie des habitants est valorisée à chaque étape.



ecolo+
ARLON

Sommaire

NOS PRIORITÉS	04
CHAP. 1 – LOGEMENT	06
CHAP. 2 – ENVIRONNEMENT	09
CHAP. 3 – URBANISME	11
CHAP. 4 – MOBILITÉ	13
CHAP. 5 – SANTÉ	14
CHAP. 6 – VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE	15
CHAP. 7 – ÉNERGIE	17
CHAP. 8 – SOLIDARITÉ	18
CHAP. 9 – CULTURE	19
CHAP. 10 – JEUNES	20
CHAP. 11 – DÉMOCRATIE ET GESTION COMMUNALE	21
CHAP. 12 – ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES	23
CHAP. 13 – FRONTALIERS	24
CHAP. 14 – ÉGALITÉ DES GENRES	25
CHAP. 15 – SPORT	26
CHAP. 16 – BIEN-ÊTRE ANIMAL	27



NOS PRIORITÉS

Nous investirons en priorité dans la création d'un cadre de vie agréable, où il fait bon vivre pour toutes et tous.

Pour préserver notre Commune, il est nécessaire de maîtriser les projets des promoteurs immobiliers par une limitation stricte de la bétonisation. Nous voulons verduriser nos rues et places pour préparer la ville et les villages aux futures inondations et dômes de chaleur. Ainsi, notre ville sera un endroit où il fait bon vivre et flâner, ce qui permettra de redéployer et de rendre attrayante l'offre commerciale de proximité.

Apaiser nos vies en préservant la quiétude des habitants est pour nous une nécessité. Ceci passe par une attention particulière portée à la propreté publique et aux normes de bruits. Nous soutiendrons financièrement et humainement l'émergence et le déploiement de comités de quartier et de villages pour permettre aux voisins et voisines de mieux se connaître et de s'entraider. Un soin particulier sera apporté à la sécurité pour permettre à chacun de profiter de l'espace public en toute tranquillité.

Le coût du logement à Arlon est devenu alarmant. Nous prendrons des mesures pour faire baisser les prix du marché en développant des logements abordables et de qualité. Cela inclut l'obligation d'intégrer des logements à loyer modéré dans les grands projets immobiliers. De plus, nous mènerons une lutte active contre les marchands de sommeil et veillerons à ce que les logements inoccupés soient remis en circulation.

Nous mettrons en œuvre une meilleure coordination des différents chantiers afin de ne pas paralyser la mobilité et nous investirons des moyens supplémentaires dans la réfection des trottoirs, des routes et dans des infrastructures de qualité pour les cyclistes des villages vers la ville.

Nous accorderons également une attention particulière à la valorisation et à la préservation de notre patrimoine historique, afin de le protéger et de le mettre en lumière.



Nous veillerons à la préservation de l'environnement.

Nous veillerons à ce que chaque projet urbanistique préserve la nature et limite la bétonisation.

Nous planterons des dizaines de milliers d'arbres et des kilomètres de haies durant le temps de la législature et nous mettrons en place une comptabilité de l'impact environnementale des projets communaux.

Nous déploierons des espaces verts de qualité en ville à 10 minutes à pied maximum de chaque domicile.

Nous serons attentifs au bien-être des animaux sur la Commune et ce, dans tous les dossiers qui les concernent.

Nous instaurerons une gestion communale professionnelle, transparente et à l'écoute des citoyens et citoyennes.

Les dérives actuelles sont trop évidentes. Il est inacceptable de continuer à gaspiller les deniers publics, et donc l'argent des citoyens, avec des dépassements budgétaires comme celui de l'espace Léopold, dont le parking souterrain, qui initialement estimé à 6 millions d'euros, coûtera finalement plus de 21 millions.

Nous nous opposerons fermement à toute utilisation des biens publics pour enrichir des intérêts privés, comme cela a été le cas dans le dossier du golf, où l'échange des terrains a entraîné une perte de plusieurs millions d'euros pour le patrimoine communal.

Nous moderniserons la politique des ressources humaines de l'administration communale au profit du bien-être au travail des agents et du service aux citoyens et citoyennes.

Nous nous engageons à une participation citoyenne véritable en impliquant les habitants et les habitantes via des tirages au sort et une participation active dans tous les projets, pour que chaque voix ait un impact réel.

Enfin, Arlon mérite un bourgmestre, des échevins et échevines qui se consacrent à temps plein à la Commune. Nous nous y engageons afin de toujours répondre aux demandes des citoyens et citoyennes, et de permettre à chacun et chacune qui le sollicite d'obtenir un rendez-vous. Nous nous engageons à faire avancer les dossiers.

Chapitre 1 : Logement

Arlon est une Commune où il fait bon vivre, mais dans laquelle les prix des logements, tant des maisons que des appartements, ont beaucoup augmenté ces dernières années. Le prix des locations est, lui aussi, particulièrement élevé. L'influence grand-ducale est ainsi encore très importante et la croissance des prix ne fait que s'accélérer.

Bon nombre de personnes seules (jeunes actifs, retraités, ...), de ménages ayant un (ou deux) salaire belge et encore davantage de personnes séparées avec enfants à charge ou des personnes aux revenus très modestes ont du mal à trouver un logement à un prix correct et le plus souvent vont s'installer vers le nord, dans les communes le long de l'E411 et de la N4.

Les nombreux projets immobiliers actuels proposent trop souvent le même type de logement (des appartements 1 ou 2 chambres), sans forcément proposer des espaces verts. Cette uniformité réduit les possibilités de logement durable, notamment pour de jeunes ménages qui souhaiteraient des enfants et qui devront déménager.

Par ailleurs, il existe encore des logements indignes à Arlon (insalubres, surpeuplés, ...). Or se loger dans un espace sûr et confortable est crucial pour la dignité de chacun.

Se sentir bien dans son logement permet aussi, parce qu'on aime y rester, de davantage participer aux activités proposées aux alentours, voire de s'investir pour améliorer la qualité de son cadre de vie (ex : fête des voisins...).

Nous constatons également que les choix individuels en matière de logement évoluent sans être pris en considération. Il y a notamment de plus en plus de personnes intéressées par l'habitat léger, comme les « Tiny House », sans possibilité de s'établir à Arlon. De même, les logements intergénérationnels où les compétences des uns et des autres pourraient être au bénéfice de la communauté, manquent de soutien.

On constate également que les colocations sont des solutions attrayantes pour de nombreux jeunes travailleurs et travailleuses. Sans cadre spécifique, ces initiatives se développent dans le flou pour le meilleur et pour le pire.

Nos objectifs

Nous proposerons des logements accessibles financièrement. La pression immobilière est très forte à Arlon. Il s'agit ainsi de rendre plus accessible le logement via des mécanismes public-privés (ex : AIS) ou publics. Il n'est pas normal que les jeunes ménages ou les personnes aux revenus « belges » doivent quitter la Commune. Trop nombreux sont les Arlonais et Arlonaises obligés de se déraciner faute de pouvoir se loger décemment à un prix acceptable !

Des logements de qualité, notamment dans le centre-ville

Les habitants contribuent de manière essentielle à la vie dans un quartier. Le centre d'Arlon est parfois considéré comme repoussoir pour y vivre car proposant des logements délabrés et un cadre de vie peu attractif.

Nous proposerons la création de logements, notamment pour des personnes âgées, des jeunes actifs et des familles qui recherchent la proximité des services et des commerces (écoles, académies, restaurants, cinéma, ...). Nous sommes conscients que cela constitue une solution pour peu que soient développées des infrastructures publiques agréables.

Des logements variés

Arlon se doit de proposer une variété de type de logements (maison avec ou sans jardin, appartements plus ou moins grands en location ou en accession à la propriété, tant dans la ville que dans les villages) pour accueillir toutes les personnes tout au long de leur vie. Nous soutiendrons les initiatives qui visent à conseiller, orienter. C'est le rôle d'une commune.

Une prise en considération des nouvelles formes d'habitat doit se développer en offrant un cadre de déploiement balisé de l'habitat léger et des colocations.

Des logements alimentés par une énergie renouvelable, à un prix abordable en favorisant la résilience par une diminution de la consommation énergétique.

Nos propositions

Nous mettrons en place une politique communale du logement proactive par différentes actions.

- Un véritable « service logement » dont le rôle sera de développer du logement accessible et de qualité, en apportant une attention particulière à répertorier et à agir contre les logements vides et indignes.
- Un service urbanisme renforcé dans son personnel, à l'écoute, et au service de la population, notamment pour faire connaître les règles urbanistiques et architecturales et accompagner les porteurs de projet dans un délai raisonnable.
- Des logements d'urgence supplémentaires pour accueillir les personnes et les familles dans le besoin, suite, par exemple, à un incendie.
- Une cellule communale d'action contre les logements vides qui assurera un suivi actif du cadastre de ces logements, des contacts avec les propriétaires, l'application des taxes ou amendes sur les logements vides, des actions de remise sur le marché, ...
- Des encouragements à la rénovation de logements qui ne sont plus aux normes actuelles pour reconstruire la ville sur la ville plutôt que de l'étendre. C'est aussi mettre en valeur Arlon et son patrimoine en redonnant de la valeur à des anciens bâtiments trop longtemps inoccupés, mais qui ont une histoire.
- Une politique de logement public, en ville comme dans les villages, réaliste mais volontaire afin de s'orienter vers les objectifs régionaux de 10 % de logements publics. Notamment par des réponses pro-actives aux divers appels à projets mais également via des charges d'urbanisme pour des projets d'urbanisation avec un nombre de logements conséquents (c'est-à-dire mettre à la charge du promoteur la réalisation de logements qui seront gérés par la Commune ou une autre structure publique locale active dans le domaine du logement).

Nous soutiendrons les initiatives des privés pour des logements de qualité :

- Nous proposerons une aide pour les particuliers qui rénovent des logements dans des anciens bâtiments, par un guichet d'information unique et la mise en œuvre d'une brochure d'accompagnement sur les démarches administratives telles l'occupation de voirie, les règles en matière d'urbanisme, le SDC.
- Nous renforcerons et pérenniserez la PrimeActionClimat pour ceux qui améliorent de manière substantielle la performance énergétique de leur logement.
- Nous lutterons contre les marchands de sommeil et les logements insalubres.
- Nous recruterons un agent constatateur des infractions urbanistiques, qui sera chargé également de veiller au respect des compensations prévues dans les permis octroyés.
- Nous serons ouverts au développement de projet d'habitats groupés initiés par des habitants ou à des initiatives de Community Land Trust permettant de lutter contre les prix abusifs du foncier.
- Nous veillerons à une politique d'aménagement du territoire qui privilégie l'accès à des espaces verts de qualité proches du domicile pour ceux qui n'ont pas de jardin.
- Nous userons des possibilités du bourgmestre de prendre un arrêt d'inhabitabilité pour les logements insalubres tout en veillant à offrir une solution de relogement aux locataires concernés.

Nous favoriserons des logements accessibles financièrement par les actions suivantes :

- Nous soutiendrons une plus grande publicité et un renforcement des moyens financiers pour l'Agence Immobilière Sociale (AIS) Logésud. Cette agence met en relation propriétaires et locataires, garantissant aux premiers le versement d'un loyer tout en offrant aux personnes à revenus modestes l'accès à un logement à loyer modéré. Cette initiative mérite de se développer davantage, avec les ressources humaines nécessaires pour y parvenir.
- Nous offrirons une prime communale à l'attention des propriétaires qui louent un bien immobilier à l'AIS.
- Nous collaborerons avec la SWDE et Ores pour identifier les logements inoccupés afin d'ouvrir le dialogue avec les propriétaires en vue de remettre ceux-ci au plus vite sur le marché locatif. Nous userons, en dernier recours, de la possibilité du bourgmestre de réquisitionner des logements inoccupés.

Nous offrirons un cadre cohérent pour les nouvelles formes d'habitat :

- En lien avec le futur guide communal d'urbanisme, nous encouragerons le développement de projets d'habitats légers, comme les « Tiny Houses », sur le territoire communal.
- Nous proposerons également un cadre clair pour les colocations et le coliving, en collaboration avec les acteurs concernés, afin d'aborder des aspects tels que la définition des ménages, le recensement, la politique de stationnement, et l'enrôlement des taxes. Ce processus aboutira à la mise en place d'un label dédié à ces formes d'habitat.
- Enfin, nous favoriserons l'émergence de logements intergénérationnels, inspirés par des initiatives comme « 1toit2âges » à Liège.

Chapitre 2 : Environnement

Arlon bénéficie d'atouts naturels remarquables : elle est entourée de réserves Natura 2000, et le camp de Lagland se distingue comme un exemple de biodiversité. L'association l'Observatoire de l'Environnement (Obse) joue un rôle crucial en préservant l'environnement et en éduquant le public sur les enjeux écologiques. Située en pleine campagne et à proximité immédiate du Grand-duché du Luxembourg, Arlon allie dynamisme économique et richesse écologique. Il est essentiel de concilier développement économique et protection de l'environnement pour le bien-être de toutes et tous.

Sous l'impulsion du groupe Ecolo +, la Commune d'Arlon a adhéré à la Convention des Maires, une initiative européenne visant à réduire les émissions de CO2 et à lutter contre le réchauffement climatique. Nous continuerons à mettre en œuvre des plans d'action locaux pour atteindre ces objectifs.

Les espaces verts, essentiels pour la qualité de vie, doivent être augmentés et mieux protégés. Nous visons à instaurer une politique environnementale participative, impliquant activement chaque citoyen, chaque citoyenne.

La gestion des déchets doit également être modernisée. Nous encouragerons la réduction des déchets, améliorerons l'accessibilité des parcs à conteneurs, et développerons des initiatives de recyclage et de réutilisation. En collaboration avec des institutions comme l'Université de Liège et l'Observatoire de l'Environnement, nous resterons à l'avant-garde des recherches et des solutions écologiques.

Nos propositions

Engagement dans la Convention des Maires

Nous maintiendrons l'activité du comité de pilotage de la Convention des Maires pour continuer à lutter contre le réchauffement climatique.

Promotion de l'agriculture locale et bio

Pour réduire l'empreinte de nos repas scolaires, nous nous interrogerons sur le partenariat avec Sodexo. Nous avons pourtant des partenaires locaux capables de fournir des produits de qualité. Nous envisagerons de privilégier ces partenaires locaux pour mieux soutenir l'économie régionale et améliorer la qualité nutritionnelle des repas. Nous envisageons d'étendre cette démarche à des communes telles qu'Attert et Messancy, et d'encourager les communes à adhérer à un réseau local, même pour un produit.

Dans nos écoles, nous proposerons de mettre en place des jardins pédagogiques pour sensibiliser les enfants à l'alimentation locale, en se basant sur la pyramide alimentaire pour les collations.

Nous explorerons également la possibilité d'introduire des recettes locales à l'école en collaboration avec des experts.

Réintroduire des cuisinières dans les petites écoles permettrait non seulement de montrer aux enfants le processus de préparation des repas, mais aussi de créer des emplois et de renforcer le lien social.

Nous viserons à offrir des options végétariennes savoureuses, en nous inspirant des succès comme ceux de Vadrouille Cantine.

Enfin, nous afficherons les photos des agriculteurs locaux pour renforcer le lien entre la production alimentaire et la communauté.

Maillage écologique

Nous développerons le maillage vert et bleu à travers la ville et les villages en intégrant des éléments comme des mares, des jardins naturels, et des toitures végétales, pour améliorer la biodiversité et la qualité de vie (voir programme urbanisme).

Préservation des espaces verts

Nous préserverons et végétalisons les espaces communs menacés comme la Sablière et le bois de l'Hydrion, tout en plantant des dizaines de milliers d'arbres et des kilomètres de haies durant la législature et ce, en collaboration avec des associations locales qui ont de l'expérience.

Nous pensons qu'il est complexe d'envisager une nouvelle extension de la zone Natura 2000, car la gestion de ces espaces reste délicate. Nous proposons donc de concentrer nos efforts sur les espaces déjà existants, que nous connaissons bien et qui, pour l'instant, ne sont pas suffisamment valorisés. Les priorités seront déterminées en collaboration avec des associations locales actives dans la préservation de la biodiversité.

Nous établirons des partenariats avec les agriculteurs locaux (par exemple pour les haies), en respectant leurs réalités et sans imposer de nouvelles contraintes, particulièrement celles déjà liées à la législation de la PAC. Il ne s'agira pas de les obliger à suivre des directives rigides, mais de les accompagner dans leurs choix, en prenant en compte les spécificités de leurs terrains et les défis qu'ils rencontrent. Cela permettra de mieux adapter les projets aux possibilités locales, en veillant à ce que chaque espace soit accessible et utilisé de manière optimale.

Nous pensons particulièrement à des zones de liaison entre Heinsch et Sampont, qui méritent d'être revalorisées. En relançant des initiatives telles que l'ouverture d'un chemin de promenade à Lagland, nous pourrions mieux exploiter ces espaces naturels tout en offrant aux promeneurs et promeneuses un accès privilégié à des lieux qui ne sont pas encore suffisamment accessibles.

Protection des rivières

Nous serons attentifs à la qualité de nos rivières en nettoyant et promouvant la Semois, tout en évaluant l'impact du complexe du Golf du Bois d'Arlon sur les marais de Lagland et la rivière du Ton.

Développement d'un éco-tourisme

En partenariat avec des associations locales, nous valoriserons le patrimoine naturel d'Arlon en développant un tourisme vert avec des chemins de randonnée, des parcours cyclables, et un répertoire des sites naturels exceptionnels

Lutte contre le suremballage et zéro déchet

Nous mettrons en place des initiatives pour lutter contre le suremballage et favoriserons les magasins vendant en vrac afin de tendre vers une politique zéro déchet.

Accessibilité du parc à conteneurs

Nous rendrons le parc à conteneurs accessible aux personnes sans moyen de locomotion via le TEC et le CPAS.

Qualité de l'air

Nous surveillerons la qualité de l'air en optimisant la gestion du trafic et la planification des travaux, afin de préserver un environnement sain pour toute la population.

Chapitre 3 : Urbanisme

Saviez-vous que lors de cette législature, le groupe Ecolo+ Arlon s'est engagé activement pour une réflexion plus écologique de nos territoires ?

- Place Léopold : Nous avons plaidé jusqu'au bout en faveur d'une transformation de la Place Léopold, privilégiant la verdure et excluant la construction du parking. Notre vision visait à créer un centre-ville peu accessible en voiture, en harmonie avec une mobilité plus douce, favorisant ainsi le vivre-ensemble. Aujourd'hui, il nous faudra tourner la page du parking et être riches de propositions.

- Projets immobiliers responsables : Nous avons exprimé des réflexions et des préoccupations face à plusieurs projets immobiliers que nous estimons disproportionnés, souvent en décalage avec leur environnement, et dont l'aménagement des espaces verts ainsi que la fourniture d'ombrage, de plus en plus nécessaire, se révèlent insuffisants.

- Contribution au Schéma de Développement Communal (SDC) : Notre capacité à collaborer étroitement avec des partenaires sur des projets qui nous tiennent à cœur s'est illustrée dans notre participation à l'élaboration du SDC et du Plan Communal de Mobilité (PCM), contribuant, par exemple, à souligner les préoccupations des villages.

- Carte interactive des projets urbanistiques : Sensibles à la transparence et de l'accessibilité de l'information, nous avons mis en place une carte interactive recensant tous les projets urbanistiques de la ville, offrant ainsi à la population un outil pratique pour suivre et débattre de l'évolution du paysage urbain.

- Notre groupe a soutenu et participé à de nombreuses réunions de Comité de riverains et a proposé des solutions alternatives pour remplacer la zone artisanale de Schoppach et de Weyler.

Nos propositions

Nous souhaitons aller au-delà des réponses apportées par le SDC, en mettant l'accent sur la transparence, la participation citoyenne, et en y intégrant nos valeurs écologistes, notamment par la création d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité. (CCATM). Notre approche consiste à expliquer, à négocier, et à suivre les recommandations du SDC tout en impliquant activement les citoyens. Nous voulons créer un inventaire de ce qui doit être protégé et re/créer des couloirs de biodiversité et de circulation de la faune.

Nous proposons également d'adopter une approche didactique, expliquant de manière accessible des concepts urbanistiques par le biais du bulletin communal.

Nous envisagerons d'apporter un soutien renforcé au service d'urbanisme de la Ville en instaurant de nouveaux postes et la mise en place d'un guichet de médiation. Ce dernier sera accessible aux citoyens, avant même le lancement de leurs projets, dans le but de prévenir des dépenses de temps et d'argent superflues.

Nous prévoyons également de créer un comité de suivi, composé de politiques et de citoyens et citoyennes, pour garantir l'exécution correcte des charges d'urbanisme par les promoteurs.

Notre objectif est de redynamiser le centre-ville. Nous aspirons à une politique urbaine plus inclusive, aménageant la ville pour toutes et tous. Nous voulons une ville plus verte, plus ombragée, offrant une variété de modes de transport et du mobilier urbain plus adapté à la convivialité.

Pour cela, nous souhaitons identifier les ressources, potentiels, savoir-faire et forces vives engagées du territoire, dont les commerçants, les commerçantes et les entreprises. Les associations, quant à elles, représentent des partenaires essentiels pour mobiliser ceux et celles qui sont plus difficilement accessibles. Nous voulons rechercher la diversité des regards pour identifier les synergies et les dynamiques autour de ces points forts.

Nous envisageons de créer une trame urbaine, verte avec des intensités de lumières différentes la nuit, où chacun pourra se croiser et interagir harmonieusement. Nous prôtons également le retour de la biodiversité dans certaines zones non aménagées (Saint-Martin, Saint-Donat, les jardins de la Knippchen), et la création de lieux de rencontre pour les citoyens et citoyennes afin de favoriser les proximités. Pour cela, nous dresserons un inventaire des espaces verts et redessinerons une ville plus harmonieuse. Une attention aux pollutions lumineuses sera également portée via une application stricte des prescriptions urbanistiques pour les enseignes lumineuses et la réalisation avec les citoyens intéressés d'un cadastre des points lumineux excédentaires.

Nous trouvons par exemple aberrant que le centre commercial de l'Hydrion, situé à côté du futur parc, soit éclairé toute la nuit. Bien sûr, nous veillerons à ce que chacun se sente en sécurité le soir, mais si nous créons une trame verte intelligemment éclairée et que les gens reviennent en centre-ville, le sentiment d'insécurité sera moindre. Cela permettra aussi de réduire les nuisances lumineuses tout en préservant l'environnement nocturne.

Une attention particulière doit être portée aux inondations qui, ces dernières années, dévastent fréquemment nos quartiers et nos villages. L'accélération du dérèglement climatique va augmenter la fréquence de ces situations désastreuses pour les habitants. Les choix portés en matière d'urbanisation doivent tenir compte de cette nouvelle donne, notamment par une interdiction stricte de construire en zone inondable. Une optique préventive doit également être adoptée par un curage fréquent des fossés et avaloirs ainsi qu'une prise en considération de ses pluies diluviennes dans la confection de ceux-ci.

Nous affirmons notre position par rapport aux parcs commerciaux, aux zones artisanales, et à la gestion des espaces "vides". Nous proposons une gestion différente de l'espace disponible et nous nous engageons à présenter des propositions alternatives solides en tenant un inventaire des espaces qui se libèrent sur l'ensemble du territoire, notamment le long des grands axes et au centre pour éviter l'artificialisation de nouveaux espaces, en particulier de grande dimension.

Notre engagement inclut la promotion dynamique des commerces de proximité, en particulier dans les villages et quartiers environnants tels que Callemeyn et la Place de l'Yser. Nous préconisons l'intégration systématique de cette initiative au sein des nouveaux projets immobiliers, assurant ainsi la vitalité économique locale et renforçant le lien social au cœur de ceux-ci.

Le Corbusier définissait l'urbanisme comme "l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains en vue d'assurer le bien-être de l'Homme et d'améliorer les rapports sociaux tout en préservant l'environnement". Nous nous y engageons !

Chapitre 4 : Mobilité

Ecolo+ Arlon défend un cadre de vie urbain et rural apaisé, où la population a la priorité sur le trafic automobile de transit. Cela passe par le développement de la mobilité douce, reliant la ville aux villages, en respectant l'ordre de priorité PCTA (Piétons, Cyclistes, Transports en Commun, Automobiles). Nous visons également à améliorer la sécurité routière, notamment pour les piétons et cyclistes, en intégrant ces enjeux dans tous les projets d'aménagement. Le Plan Communal de Mobilité (PCM) reflète certaines de nos idées, mais il manque d'ambition concrète et de vision à long terme.

Nous mettons un accent particulier sur l'inclusion des publics les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, personnes porteuses de handicap) dans la mobilité urbaine et rurale, et sur la lutte contre la précarité, notamment pour permettre un accès abordable aux zones d'activités économiques plus éloignées.

Nos propositions

Nous renforcerons la sécurité des usagers faibles, particulièrement aux abords des écoles et des centres sportifs, avec des trottoirs en bon état, un éclairage de qualité, et des passages piétons/vélos suffisants.

Nous créerons des pistes cyclables dédiées reliant les villages au centre-ville, comme prévu dans le PCM, et nous veillerons à leur mise en œuvre dans tous les nouveaux projets. Une attention particulière doit être portée à l'entretien de celles-ci en y affectant les ressources financières et humaines nécessaires.

Nous aménagerons des parkings cyclistes à l'Hôtel de Ville et sur d'autres sites stratégiques.

Nous mettrons en place des navettes pour offrir une alternative à la voiture lors des événements spéciaux dans les villages (fêtes, marchés, brocantes, etc.). Nous encouragerons les initiatives de "pédibus" et "cyclobus" pour accompagner les enfants à l'école, en nous appuyant sur l'expérience réussie à l'école Saint-Bernard.

Nous développerons la mobilité à la demande (taxi social, FlexiTEC) pour les situations où il n'y a pas d'alternative.

Nous poursuivrons le développement des stations Cambio pour favoriser la voiture partagée et développer des stations dans les plus gros villages.

Nous renforcerons la Commission de Mobilité douce et durable, en élargissant la participation des riveraines et riverains concernés par les projets. Nous inclurons également une analyse des impacts des projets immobiliers sur la mobilité.

Nous réorienterons le trafic de transit, notamment vers le Grand-Duché de Luxembourg, en optimisant le contournement sud-ouest et en ralentissant le trafic sur les axes intérieurs, tout en renforçant les infrastructures pour les piétons, cyclistes et utilisateurs des transports en commun.

Nous limiterons le trafic vers le centre-ville en offrant de bonnes alternatives PCTA (Piétons, Cyclistes, TEC) et en soutenant les initiatives locales telles que le co-voiturage et les projets de mobilité partagée.

Une vigilance sera portée sur l'offre scolaire du TEC afin de permettre à chaque enfant d'en bénéficier dans de bonnes conditions. Les arrêts de bus auprès des écoles seront repensés, dans les écoles où c'est nécessaire, afin de proposer un accès sécurisé à l'école.

Dans la même optique que le Rezo Pouce, un système de covoiturage sera mis en place spécifiquement auprès des parents pour les déplacements vers les écoles.

Chapitre 5 : Santé

Ecolo+ Arlon se bat depuis toujours pour le maintien de l'hôpital d'Arlon et soutient un recours au Conseil d'État contre le permis octroyé pour le projet Vivalia 2025 à Houdemont. Ce projet, bien qu'il soit avant tout politique et améliorable pour la santé de la population d'Arlon et du Luxembourg, est en voie d'aboutir avec le soutien des autres partis arlonais.

Il est donc essentiel de conclure un accord avec Vivalia pour la mise en place d'une polyclinique ambitieuse, conservant les services les plus sollicités, ceux nécessitant des déplacements récurrents pour les personnes souffrantes, ainsi qu'une clinique de jour. Ces démarches devront être menées en parallèle du recours au Conseil d'État.

Le statut de chef-lieu d'Arlon est incompatible avec une structure hospitalière qui ne répondrait pas aux besoins vitaux de plus de 31.000 personnes. À titre d'exemple, en 2022, 84.000 consultations ont été enregistrées à l'hôpital, notamment en chirurgie orthopédique (11.400 consultations), cardiologie (8.400), pédiatrie (6.600), gynécologie et obstétrique (6.200) et endocrinologie (plus de 6.000).

Nos propositions

Nous appuierons la conservation des services d'urgence et un centre de biologie accessible au-delà des horaires classiques, ainsi qu'une offre d'imageries médicales (radiologie, mammographie, échographie) et des postes de dialyse.

Nous nous battons pour la création d'un centre pour les familles et les personnes souffrant d'Alzheimer.

Nous proposerons la mise en place d'une clinique de l'intestin, unique en province de Luxembourg, spécialisée dans les recherches sur les probiotiques et les pathologies intestinales.

Nous développerons un service d'hôpital de jour médical et chirurgical avec le maintien du poste de garde 1733.

Nous proposerons des services de crèche et de nursing pour prendre en charge les proches et les animaux pendant les hospitalisations prolongées.

Nous développerons des services spécifiques tels qu'une clinique du dos, du sport, de la ménopause, du poids, du stress, auditive, du sommeil et de la santé des adolescents et adolescentes.

Nous mettrons en place des incitants et des aménagements de vie pour retenir le personnel médical et paramédical à Arlon, en concurrençant les attraits du Grand-Duché de Luxembourg voisin.

Des échanges seront organisés avec l'équipe du poste de médecine générale de garde pour proposer à l'association un local à Arlon lui permettant de pérenniser sa présence essentielle pour la population sur le territoire d'Arlon.

Chapitre 6 : Vie économique et commerciale

Face aux défis environnementaux croissants et à la nécessité de promouvoir une vision plus durable, nos propositions visent à :

- créer un tissu économique local prospère tout en préservant notre environnement
- encourager l'innovation verte
- développer des entreprises durables
- promouvoir le commerce local et équitable.

Nous aspirons à bâtir une communauté économiquement dynamique et écologiquement responsable pour toute la population de notre ville.

Nous pensons que toute réflexion sur la vie économique doit être analysée en se ayant comme référence sur le Schéma de Développement Commercial. Nous sommes entrés dans une ère où il est indispensable de développer des activités qui répondent aux besoins essentiels : alimentation, santé, culture et formations.

La pression croissante sur notre territoire exige des choix judicieux pour l'affectation des espaces. Nous devons équilibrer nos besoins en matière de production économique (agriculture, élevage, zones industrielles) avec nos priorités en termes d'habitat. Il ne sera plus possible de tout réaliser simultanément au même endroit. Nous devons faire des choix éclairés entre nos besoins économiques, agricoles et résidentiels. En soutenant les entreprises dans leur implantation ou leur expansion, nous veillerons à une intégration harmonieuse dans le territoire et à une connexion efficace avec la mobilité douce. Les décisions économiques de notre Commune doivent être prises avec une vision à long terme et durable. Arlon a des atouts touristiques très forts et les retombées économiques de ce secteur peuvent représenter un levier important de développement.

Nos propositions visent à créer un tissu économique prospère et durable qui bénéficie à toute la population d'Arlon, en particulier en favorisant l'accès à l'emploi et en réduisant les inégalités économiques.

Nos propositions

Nous encouragerons le développement des entreprises locales axées sur des pratiques durables, telles que l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, et l'éco-conception, afin de stimuler l'économie locale tout en préservant l'environnement. Cela peut passer par la création d'un fonds de soutien financier pour les petites et moyennes entreprises engagées dans ces initiatives écologiques, afin de les aider à investir dans des technologies propres et à développer des pratiques respectueuses de l'environnement.

Nous prônerons la sobriété et l'adoption de l'économie circulaire comme moteurs de notre politique économique, générant ainsi des emplois non délocalisables et durables.

Nous favoriserons les pratiques axées sur la réduction des déchets, le recyclage et la réutilisation des ressources. Nous créerons un tissu économique résilient et respectueux de l'environnement, tout en offrant des opportunités pérennes d'emploi locales.

Face aux défis que les jeunes entreprises peuvent rencontrer, un accompagnement spécialisé est essentiel. La création d'un poste de personne ressource dédiée à cet accompagnement faciliterait la communication entre les différents intervenants et offrirait un soutien crucial aux personnes porteuses de projets et aux entrepreneurs souhaitant développer leur activité. Cette personne aurait pour missions de simplifier les procédures d'aide et d'accompagnement, ainsi que d'animer des campagnes de sensibilisation sur les enjeux économiques de la Commune et les initiatives en cours.

La formation est un élément clé dans le recrutement de travailleuses et travailleurs locaux, nous devons nous préparer aux métiers de demain pour réaliser une transition verte durable. Arlon a déjà beaucoup d'atouts en la matière, il faut continuer à les soutenir pour que toute la population puisse participer.

Nous promouvons le commerce local, équitable et les produits locaux en encourageant l'ouverture de marchés de producteurs et productrices et en favorisant la mise en place de circuits courts pour réduire l'empreinte carbone liée aux transports et soutenir les productrices et producteurs et commerçantes et commerçants locaux. . Nous avons déjà le marché du jeudi ainsi que le marché Bio : l'idée serait de créer un endroit emblématique pour accueillir ce second marché une halle semi-ouverte de taille suffisante.

Cette initiative serait également l'occasion d'élargir le marché aux productrices et producteurs locaux non-bio. Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et de la sécurité alimentaire, nous promouvons une agriculture locale et écologiquement responsable. Nous soutiendrons également la création d'une ceinture alimentaire autour de notre ville, en facilitant l'accès aux terres agricoles, en offrant un soutien technique aux agricultrices et agriculteurs locaux et en favorisant les circuits courts de distribution. Cela garantira un approvisionnement alimentaire de qualité pour la population tout en dynamisant notre économie locale, en valorisant notre patrimoine agricole et en créant des emplois dans le secteur agroalimentaire.

Malgré nos demandes, aucune aide n'a par exemple été octroyée aux commerces durement impactés par les différents chantiers. Un mécanisme plus cohérent doit être mis en place pour l'avenir. Nous souhaitons favoriser l'installation de commerces et de petites entreprises dans les villages car outre la proximité qu'ils offrent, ces endroits apportent une vie sociale inestimable.

Nous souhaiterions inclure le tourisme dans la réflexion économique de notre ville. Un tourisme plus durable et responsable doit être soutenu de manière encore plus importante en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et naturelles de notre Commune.

Aider les acteurs et les actrices économiques est essentiel, mais un suivi qualitatif des différentes mesures est encore plus précieux. Nous croyons qu'un suivi par une équipe de professionnels doit se faire à trois moments clés : simplification et accompagnement lors des démarches pour l'ouverture ; suivi durant la vie du commerce ou de l'entreprise, pour offrir un soutien lors de moments plus difficiles ou de crise ; analyse, en cas de fermeture prématurée ou d'abandon du projet, afin d'examiner les raisons, d'intégrer ces éléments dans la réflexion globale et de permettre un partage d'expérience

A cette fin, nous souhaitons un échevinat de la vie économique fort regroupant également le tourisme et la vie associative de manière à créer un point central unique avec une vue transversale.

Chapitre 7 : Énergie

Le poids de la facture énergétique !

La crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont exacerbé la crise énergétique, poussant de nombreux Arlonais et de nombreuses Arlonaises à recourir à l'aide du CPAS. Ecolo+ Arlon s'inquiète du poids croissant des factures énergétiques communales. Nous prônons une politique ambitieuse d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique, et de développement des énergies renouvelables locales. L'exemple de Beckerich, au Luxembourg, est une source d'inspiration, notamment pour ses réseaux de chaleur, son exploitation de la biomasse locale et ses installations photovoltaïques.

La crise actuelle doit être vue comme une opportunité pour transformer l'énergie, devenue un gouffre financier pour la Commune, en un levier de développement local.

Plusieurs régions européennes ont réussi à devenir autonomes en énergie grâce à la transition énergétique. Ecolo+ Arlon souhaite que la Commune s'engage dans cette voie en impliquant activement les citoyens et citoyennes.

Notre objectif : faire d'Arlon une Commune à énergies positives d'ici 2050, c'est-à-dire produire plus d'énergie renouvelable que ce que nous consommons. Cela passera par des mesures concrètes qui réduiront la dépendance aux énergies fossiles et allégeront les factures de la population.

Nos propositions

Nous créerons un plan climat avec l'objectif d'atteindre cette énergie positive et ce, en collaboration avec les acteurs et actrices de terrain, les associations et la population.

Nous étudierons l'installation de nouvelles éoliennes sur le territoire communal, avec les acteurs et actrices de terrain, tels Vent du Sud.

Nous encouragerons les projets citoyens comme les coopératives, en leur fournissant soutien technique et logistique.

Nous continuerons à investir dans les énergies renouvelables et soutiendrons encore la rénovation énergétique avec des primes et subventions comme initié sous cette législature sous notre impulsion.

Nous développerons des parcs solaires sur les bâtiments publics et nous proposerons aux citoyens de racheter cette énergie à un prix avantageux via le mécanisme des communautés d'énergie.

Nous continuerons à travailler sur la réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux par des investissements prioritaires (isolation, régulation des chaudières, etc.).

De nouvelles sources d'énergie sont à mettre en œuvre pour favoriser notre autonomie énergétique comme une filière bois, en utilisant les ressources forestières de la Commune pour les chaudières à pellets et les déchets de bois ou encore la biométhanisation à base de déchets de production (et non des cultures spécifiques pour cette utilisation).

Nous continuerons à travailler sur le projet de réseau de chaleur pour une autonomie énergétique communale mais aussi les entreprises et les particuliers. Sur ce point, nous serons particulièrement attentifs aux opportunités pour une structure comme la piscine de la Spetz ou encore les bâtiments publics nombreux dans la zone de l'hôtel de ville.

Chapitre 8 : Solidarité

Pour Ecolo +, la solidarité ne se limite pas à un chapitre isolé : elle imprègne l'ensemble de notre programme. L'écologie politique, pour être pertinente, doit nécessairement être solidaire et favoriser l'intelligence collective. La solidarité implique une répartition équitable des ressources essentielles pour garantir une vie digne à chacun et chacune, comme rappelé dans les chapitres précédents sur la gestion de l'eau, du logement, et de l'énergie.

Nos propositions

Nous rendrons l'eau accessible à tous et toutes via des points publics, qui deviendront également des espaces de rencontre au sein des quartiers.

Nous mettrons en place des sanitaires publics avec des douches dans certaines zones en veillant à l'intégration urbanistique des projets et la verdurisation de ceux-ci.

Nous veillerons à ce que ces espaces soient inclusifs, avec du mobilier adapté pour toutes les personnes, y compris celles en errance et leurs animaux.

Nous renforcerons l'accès à l'énergie pour les plus précaires, en soutenant les actions du CPAS et en offrant des services de prévention et d'expertise accessibles sur rendez-vous.

Nous accompagnerons les propriétaires et les ASBL dans l'amélioration de leur parc de logements, avec des incitants pour favoriser des locations de meilleure qualité.

Nous mettrons en œuvre une politique de *housing first* et de *housing led*, pour prévenir la précarité et faciliter l'accès à des logements abordables.

Nous professionnaliserons l'abri de nuit et en ferons un véritable HUB offrant non seulement un abri, mais aussi des services d'écoute et de soins, avec la collaboration du centre de jour, pour répondre aux besoins des personnes en errance.

Nous mettrons en place des équipes de maraude pour aller proactivement à la rencontre des personnes vulnérables dans la rue.

Nous renforcerons le tissu social à travers des espaces de quartier gérés par des comités de riverains et riveraines, afin de lutter contre la solitude, notamment des personnes âgées et de celles en situation de handicap.

Nous créerons une messagerie de quartier, jumelée avec l'application de la Ville d'Arlon, pour favoriser les interactions sociales et intégrer les nouveaux arrivants et arrivantes.

Nous soutiendrons activement, humainement et financièrement, les comités de quartier et de village pour renforcer le lien social.

Chapitre 9 : Culture

Événement n'est pas culture. Divertissement n'est pas culture.

Nous avons observé, lors de la crise Covid, à quel point le secteur culturel, d'abord qualifié de non essentiel, était, au contraire, indispensable à la collectivité, à la santé mentale des individus, tout en constituant un pan non négligeable de l'économie du pays.

Durement frappé, ce secteur a pu faire face, en étant particulièrement créatif et en se réinventant sans cesse, afin de se maintenir et surtout de maintenir une activité précieuse aux yeux de toutes et tous.

Comme tous les autres secteurs, il a, par la suite, dû supporter l'augmentation du coût de l'énergie et l'indexation des salaires, impactant fortement les finances d'un secteur déjà fragile.

La demande et l'intérêt pour l'art sont en plein essor, et de nombreuses initiatives voient le jour. Cependant, des artistes se trouvent isolés, travaillant chez eux dans des conditions peu adaptées, où ils sont régulièrement interrompus par le cadre familial. Ces personnes manquent d'espace pour se consacrer pleinement à leur art. De plus, elles doivent souvent gérer seules la gestion de leur activité (marketing, vente, etc.), ce qui complique leur travail créatif.

Parce que l'art et la culture sont pour nous primordiaux, nous nous engageons à soutenir plus conséquemment (financièrement, logistiquement et par une communication accrue) les organisations et institutions déjà existantes et à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans ce domaine.

Lors des précédentes élections, un point fort de notre programme culturel était la construction, en centre-ville, d'un bâtiment accueillant bibliothèque, ludothèque, médiathèque, EPN et Maison des Associations.

Celui-ci permettrait de concentrer un grand nombre d'activités complémentaires en un même lieu et de ramener les personnes qui y participent au cœur de la ville, tout en facilitant l'accès à de nombreuses institutions déjà installées dans le centre. Rien de tel n'ayant été envisagé par la majorité en place, nous réitérons notre souhait de voir se réaliser un tel projet auquel nous croyons véritablement.

Nos propositions

Nous inspirant du pays voisin, nous souhaiterions mettre en œuvre l'idée de réserver un budget précis à la création et l'installation d'une œuvre d'art lors de chaque construction ou rénovation publique, par le biais d'un appel à candidatures afin de soutenir le secteur des arts plastiques. Une attention sera portée sur le développement de collaborations avec les artistes locaux.

Un projet citoyen ayant particulièrement retenu notre attention, nous envisageons d'étudier la faisabilité d'une scène mobile avec chapiteau intégré, permettant la présentation de spectacles en tous genres, hors les murs, en ville et dans les villages.

Si nous pouvons saluer le développement d'infrastructures comme le Palais pour toutes sortes d'activités culturelles, nous nous inquiétons de l'état dans lequel se trouve le bâtiment abritant la Maison de la Culture et la Bibliothèque communale. La Ville d'Arlon en sera prochainement propriétaire et des travaux extrêmement coûteux devront être réalisés le plus rapidement possible, au risque de voir, comme c'est déjà ponctuellement le cas, l'annulation de certaines activités.

Nous favoriserons le développement des partenariats entre la bibliothèque et les écoles pour faire connaître cette structure et susciter le goût de la lecture.

Nous nous réjouissons de la création et perpétuation du Festival Arlon folies, justement né des suites de la crise Covid, ainsi que la concrétisation d'un parcours Street art que nous appelions de nos vœux depuis un bout de temps.

Nous organiserons, en période estivale, des projections de film en plein air.

Nous serons attentifs à garantir un accès à la culture pour les plus jeunes et ce à un prix raisonnable en tenant compte d'une rémunération juste pour chaque artiste.

Nous saluons l'initiative de Memento Vivere, qui répond déjà à une demande d'artistes et de citoyens en offrant un espace de création et de mutualisation des outils. Ce lieu prouve qu'il existe un besoin réel d'infrastructures partagées, et nous souhaiterions poursuivre dans cette dynamique en soutenant ce qui existe déjà et en travaillant avec eux sur ce qu'ils veulent pour le futur. L'objectif est de faire grandir l'offre culturelle sans nuire aux acteurs existants, en trouvant des synergies et des formes d'entraide.

Changer, c'est anticiper les besoins, soutenir les initiatives et créer des synergies. Nous nous engageons à être plus verts en mettant en place des projets écologiques et économes en énergies, et plus justes en veillant à une rémunération digne pour les actrices et acteurs du secteur culturel, et à une plus grande accessibilité, physique et financière, pour tous les publics. Nous croyons que ces mesures renforceront non seulement le tissu culturel de notre ville mais aussi son attrait et son dynamisme pour tous ses habitants.

Chapitre 10 : Jeunes

Aujourd'hui, peu de jeunes se retrouvent dans les activités culturelles proposées à Arlon malgré son offre foisonnante.

Des efforts sont entrepris comme l'ouverture le midi de l'ancien Café du nord par la maison des jeunes. Des avancées supplémentaires sont à mettre en place pour occuper une jeunesse qui a soif de se divertir, se cultiver et surtout de se retrouver.

Peut en découler, avec d'autres facteurs explicatifs, un abus d'alcool, la consommation de drogues, de la violence et de l'insécurité. C'est pourquoi, il est important de renforcer l'encadrement par des professionnels de l'éducation travaillant auprès des jeunes comme des éducateurs de rues ou au sein de la maison des jeunes.

Une attention particulière doit également être portée aux jeunes qui n'ont pas de ressources, qu'elle soit financière ou familiale, de ceux qui ne se sont pas retrouvés dans un sport ou une activité extra-scolaire ou qui n'ont pas d'autonomie au point de vue de la mobilité.

Nos propositions construites avec les jeunes

Nous proposerons des trottinettes électriques et vélos électriques accessibles à un prix abordable. Nous mettrons en place des navettes de bus régulières lors des événements, et renforcerons les possibilités de déplacements collectifs depuis les villages vers la ville afin que les jeunes puissent se déplacer en toute autonomie.

Nous permettrons un accès gratuit à des espaces intérieurs et extérieurs réservés aux jeunes, été comme hiver, encadrés par des professionnels de l'éducation, et/ou en collaboration avec les écoles qui forment des éducatrices et éducateurs, des animatrices et animateurs, des techniciennes et techniciens sociaux, ainsi que des assistantes et assistants sociaux avec un accès wifi gratuit. Nous mettrons en place un accès à l'eau potable sur la place Léopold.

Nous inviterons et aiderons des jeunes entrepreneurs et entrepreneuses à investir dans le centre pour ouvrir des structures telles que des bowlings, salles de gaming, billards et coins lecture.

Nous proposerons un parc vert en centre-ville où les jeunes pourront jouer au foot, faire de la musique, chanter et laisser libre cours à leur talent et créativité, tout en favorisant les rencontres intergénérationnelles pour renforcer la connexion entre citoyens et citoyennes.

Nous inviterons les jeunes à participer aux initiatives de pop-up stores pour exposer leurs réalisations et les initierons à s'investir dans leur Commune.

Nous accorderons une attention particulière aux jeunes dans la politique du logement, pour faciliter leur accès à un logement dans leur ville ou village.

Nous développerons l'octroi d'une carte jeune offrant des réductions dans les commerces locaux afin d'encourager l'achat local plutôt que les achats en ligne.

Nous prévoyons une personne référente à la Commune dédiée à l'écoute des jeunes, qui pourra relayer leurs initiatives, événements et démarches administratives.

Nous aménagerons des infrastructures accessibles aux jeunes porteurs d'un handicap et renforcerons l'inclusion dans les différents événements et activités proposés à Arlon.

Chapitre 11 : Démocratie et gestion communale

La politique, en tant que gestion de la cité, nécessite transparence envers les citoyens et citoyennes. Ecolo + Arlon s'engage à multiplier les démarches de consultation et de rencontre avec eux.

Au sein des organes officiels (Conseil communal, Collège, ...), l'éthique et la bonne gestion doivent primer. Une politique des ressources humaines moderne et efficace doit être mise en place au profit du bien-être au travail des agentes et agents communaux et d'un service à toute la population d'une qualité encore accrue. Le respect des opinions de chacun et chacune doit primer dans le fonctionnement de l'administration, et au sein du Conseil communal.

Notre objectif est de développer une démocratie vivante à Arlon. Savez-vous qu'en ce sens, Ecolo + a obtenu cette législature la transmission vidéo du Conseil communal ?

Nos propositions

Nous mettrons en place un soutien humain et financier au développement et au maintien des comités de quartiers et des villages. L'objectif est à la fois de développer les initiatives locales mais également de faire remonter les difficultés et besoins locaux.

Nous envisagerons des processus de consultation citoyenne sur des projets spécifiques d'ampleur (par exemple le développement de nouveaux quartiers, l'aménagement des espaces collectifs ou encore en amont de la réalisation de travaux).

Nous développerons et utiliserons les moyens les plus adaptés pour assurer la participation de la population : utilisation des outils numériques (plateforme web avec une approche plus ouverte que Citizenlab actuellement) avec animation et suivi, utilisation de méthodes innovantes (ex : la méthode de tirage au sort), mise en place de conditions optimales de participation de tous les publics (ex : horaires de rencontres adaptés à la vie familiale et professionnelle), etc.

Nous mettrons en place une réelle dynamique de budgets participatifs, par exemple à destination des comités de quartier et de village, afin de mener des projets d'intérêt collectif avec le suivi et le soutien de l'administration communale. Au-delà « d'appels à projets », nous souhaitons consulter les habitants sur le budget de la Commune.

Nous aiderons et soutiendrons les habitants des quartiers et des villages et leurs projets, en mettant à disposition les moyens matériels (salles, barrières nadars, ...) et humains de la Commune (aide des ouvriers communaux), ainsi qu'en facilitant l'utilisation des espaces publics (ex : occupation des voiries pour une fête des voisins) et des outils de communication communaux (site internet, bulletin communal, ...).

Nous réorienterons les outils de communication de la Commune afin qu'ils valorisent toutes les richesses et potentialités du territoire.

Nous renforcerons l'administration communale et promouvrons un Collège exemplaire, au service de toutes et tous.

Nous respecterons l'éthique et mettrons en place la bonne gestion au sein de l'administration communale. Les élus et les élus communaux se devront de promouvoir et de respecter des procédures transparentes pour permettre l'égalité de traitement et le professionnalisme (et non la politique politicienne) dans l'attribution des subventions, la sélection des prestataires de service, les recrutements et la gestion des ressources humaines. Cette mesure doit garantir le bien-être au travail des agentes et agents communaux et donc un service à toute la population d'une qualité encore accrue. Nous faciliterons l'accès à l'information avec une diffusion plus large des documents officiels tels que les projets de délibérations et les PV des conseils communaux. La captation vidéo du Conseil communal doit pouvoir être visionnée pendant une période étendue et non uniquement en direct.

Nous faciliterons les interpellations citoyennes au Conseil communal. Durant cette législature, quelques interpellations citoyennes ont eu lieu au sein du Conseil communal. Nous souhaitons soutenir ces démarches et promouvoir une continuité du dialogue avec les habitants au-delà du moment de l'interpellation, par exemple en créant des commissions consultatives spécifiques sur certains thèmes ou projets.

Nous exigerons des membres du Collège communal qu'ils se consacrent à temps plein à leur mandat. Une ville comme Arlon nécessite un investissement et une disponibilité horaire des élus et des élus pour suivre les nombreux dossiers.

Enfin, la présidence du Conseil communal, et donc la police des séances, sera assurée par un Conseiller communal et non le Bourgmestre.

Chapitre 12 : Enseignement

L'éducation est un pilier fondamental pour bâtir une société durable et inclusive. Dans un monde en perpétuelle évolution, nos écoles doivent répondre aux besoins variés des enfants, des enseignants et enseignantes et des familles. Les acteurs et actrices de terrain – directeurs, directrices, enseignants, enseignantes, parents – expriment un désir croissant pour une collaboration plus fluide et une pédagogie plus bienveillante et participative. Cependant, des inégalités persistent, notamment dans les coûts d'activités et de matériel, ainsi que dans l'accès aux cantines scolaires offrant des repas sains et locaux.

Par ailleurs, les structures scolaires manquent parfois de ressources suffisantes, et les équipes éducatives, ainsi que les parents, estiment ne pas être suffisamment consultés sur les décisions importantes. La diversité des besoins, qu'il s'agisse de pédagogies alternatives, d'inclusion des enfants en situation de handicap ou de la gratuité réelle de l'éducation, doit être intégrée dans une vision plus large et ambitieuse pour nos écoles.

Nos propositions

Gratuité de l'école :

Nous mettrons en place une réflexion pour rendre l'école communale véritablement gratuite, incluant le matériel scolaire, les repas sains, et les activités culturelles et sportives et ce, en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout en veillant à ne pas freiner la diversité d'activités et d'autres opportunités d'apprentissages proposées aux élèves.

Accessibilité pour tous et toutes :

Nous garantirons l'inclusion de chaque enfant : qu'il soit porteur d'un handicap ou qu'il ait des besoins d'aménagements spécifiques, il doit avoir accès aux mêmes opportunités éducatives et extrascolaires.

Cantines saines et locales :

Nous encouragerons les cantines scolaires à proposer des repas équilibrés, avec des produits locaux et biologiques. L'Observatoire de l'Environnement a contribué à cette réalisation dans certaines écoles. Nous voulons continuer main dans la main avec les associations qui ont l'expérience pour le faire (voir notre chapitre sur l'environnement).

Structures d'accueil :

Nous analyserons l'offre de crèches, de garderies et d'activités extrascolaires, accessibles à tous et toutes, en mettant un accent sur l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Pédagogies innovantes :

Nous soutiendrons le développement de pédagogies bienveillantes, basées sur la liberté d'expression et la créativité, en promouvant des modèles alternatifs comme l'immersion linguistique ou la pédagogie du chef-d'œuvre.

Concertation permanente :

Nous nous engageons à consulter régulièrement les équipes éducatives et les parents afin d'adapter les politiques scolaires aux besoins réels. L'enseignant doit être soutenu et valorisé dans la gestion de sa classe.

Structures accessibles hors périodes scolaires :

Nous favoriserons l'utilisation des infrastructures scolaires pour les habitants en dehors des heures de classe, en permettant l'accès aux équipements sportifs et aux espaces communs.

Soutien aux parents :

Nous mettrons en place des services de soutien aux parents, comme des espaces de rencontre, des initiatives pour parents en situation de vulnérabilité, et un système de « bébéthèque » pour le prêt d'équipements de puériculture.

Environnement scolaire durable :

Nous croyons fermement à l'importance de l'éducation à l'environnement. Pour sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité, nous mettrons en place des projets innovants, comme la création d'oasis dans les cours d'écoles. Ces espaces verts seront développés en collaboration avec des associations locales et pourront inclure des ateliers artistiques où les enfants réaliseront des œuvres à partir de matériaux recyclés, telles que des fresques murales ou des projets collaboratifs avec des artistes locaux. Ces initiatives combinent environnement, culture et éducation pour une prise de conscience écologique et sociale.

Un prix « environnement » pourrait même récompenser celles et ceux qui y ont le mieux contribué.

Sécurité et déplacements actifs :

Nous améliorerons les infrastructures autour des écoles pour encourager les déplacements à pied ou à vélo, et continuerons la mise en place des « pédibus » ainsi que des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière.

Par ailleurs, nous créerons un réseau de covoiturage pour limiter les déplacements et réduire l'empreinte carbone. Nous envisagerons également la mise en place d'une ligne de mini-bus sécurisée (comme celle reliant Udange à Toernich), entre Barnich à Sterpenich, qui offrira une alternative plus sûre que la piste cyclable. En complément, nous introduirons un bus didactique pour sensibiliser les élèves aux enjeux de l'environnement et aux projets de tri. Ces efforts visent à renforcer l'éducation environnementale et à promouvoir des pratiques durables au sein de notre communauté.

La grille tarifaire de l'accueil extra-scolaire sera revue pour être plus juste. La participation financière proposée par l'ONE dans les crèches servira de source d'inspiration.

Chapitre 13 : Frontaliers

Le Fonds des Frontaliers, mis en place par le Grand-Duché de Luxembourg, continuera de permettre à la Commune d'Arlon d'encaisser une recette publique importante. En 2023, ce montant s'élevait à 9.152.440,37 euros. Sans cette contribution majeure, il serait difficile d'équilibrer le budget communal. Chaque jour, environ 8.000 citoyens et citoyennes d'Arlon traversent la frontière luxembourgeoise pour aller travailler, mais rencontrent des difficultés, notamment en matière de mobilité. La Commune aura un rôle crucial à jouer dans l'amélioration de cette mobilité afin de la rendre plus fluide et apaisée.

Cette itinérance quotidienne des travailleuses et travailleurs transfrontaliers est également associée à des droits, des devoirs, et des démarches administratives et fiscales spécifiques, souvent complexes à appréhender pour celles et ceux qui la vivent.

Nos propositions

Nous proposerons la nomination d'une personne, fonctionnaire spécialisée « frontalières et transfrontalières », chargée de les conseiller et de les guider dans leurs démarches administratives et fiscales. Cette personne aidera, orientera vers les services compétents (syndicats, mutuelles, administrations) et interviendra pour des questions liées à la fiscalité, au télétravail, aux soins de santé, aux allocations ou encore aux bourses. Elle organisera également des événements thématiques, comme des conférences et des rencontres, pour favoriser l'échange autour des enjeux spécifiques aux frontalières et transfrontalières.

Nous refonderons le site communal pour intégrer davantage les langues étrangères et faciliter l'accès aux services en ligne, avec des systèmes de prise de rendez-vous.

Nous mettrons en place des incitants pour l'utilisation des moyens alternatifs de déplacement, comme le stationnement vélo gratuit, ou des avantages pour les personnes pratiquant le co-voiturage.

Chapitre 14 : Égalité des genres

Saviez-vous que lors de cette législature, le groupe Ecolo+ Arlon s'est engagé activement pour promouvoir l'égalité des chances et des genres au sein de notre Commune ? Voici un aperçu des actions que nous avons entreprises.

- Intervention pour l'inclusion des femmes dans le schéma de développement sportif : lors de la présentation du Schéma de Développement Sportif, nous avons pris la parole pour insister sur l'importance de garantir une réelle inclusion des femmes dans le domaine sportif. Nous avons plaidé pour des installations et des programmes sportifs accessibles à tous, indépendamment du genre.
- Toilettes adaptées aux nouvelles protections hygiéniques : nous avons plaidé en faveur de l'installation de toilettes publiques plus adaptées, prenant en compte les besoins des femmes en matière d'hygiène menstruelle. Il est essentiel que chaque femme puisse disposer d'installations sanitaires dignes et appropriées.
- Nous avons voté contre le règlement anti-mendicité et avons réclamé sa refonte car il était contraire aux droits de l'Homme. Nous avons eu raison puisqu' une commission a été créée pour retravailler ce règlement.
- Nous avons voté contre un contrat de 15 ans de publicité dans l'espace public souvent sexiste et consumériste.
-

Ces actions ne représentent qu'un aperçu de notre engagement en faveur de l'égalité des chances et des genres à Arlon. Pour la prochaine législature, voici donc nos propositions.

Nos propositions

L'égalité des chances, l'inclusion, et le vivre ensemble sont au cœur de notre vision pour une Commune d'Arlon plus juste et plus harmonieuse. Nous croyons en une société où chaque citoyen, quelles que soient sa situation ou son origine, a la possibilité de s'épanouir pleinement.

Un échevinat à l'égalité des chances et des genres

Pour concrétiser cette vision, nous proposerons la création d'un échevinat dédié à l'égalité des chances et des genres, afin de placer ces questions au premier plan de notre action. Cette structure sera chargée de coordonner et de mettre en œuvre des politiques inclusives, allant de l'accès au logement, la résilience territoriale, à la participation active de nos jeunes et de nos aînés dans la vie communale.

Des Exemples Inspirants

Nous nous inspirons de Communes progressistes qui ont déjà adopté des échevinats similaires avec succès. Des villes comme Liège et Bruxelles ont montré que l'égalité des chances peut être au cœur de chaque décision, de la rénovation de cours de récréation, à l'ouverture d'infrastructures sportives aux personnes de tous âges et de toutes aptitudes.

Inclusion de toutes et tous !

Nous nous engageons à travailler main dans la main avec nos concitoyens et concitoyennes, y compris les sans-abris, les migrants et les migrantes vivant dans le centre de Stockem, et tous ceux et celles qui ont obtenu un titre de séjour sur notre territoire. Notre objectif est de créer un environnement inclusif où chaque voix compte. Nous savons qu'il ne sera pas facile d'aller chercher ces populations, c'est pourquoi nous travaillerons main dans la main avec les ASBL.

Sensibilisation et Participation

Pour attirer l'attention de la population arlonaise sur notre action, nous organiserons des consultations citoyennes, des forums ouverts et des campagnes de sensibilisation. Nous voulons que chaque citoyen, chaque citoyenne contribue au changement et participe activement à la construction d'un Arlon plus équitable.

Chapitre 15 : Sport

Le complexe sportif de la Spetz traverse une phase critique, révélée par un audit qui a souligné des lacunes importantes en matière de gestion managériale, administrative et financière. Ces manquements ont mené à l'évocation d'une faillite virtuelle, mettant en évidence la nécessité d'une rigueur accrue. La rénovation du hall 1 est en cours, et la piscine subit également des travaux de mise aux normes énergétiques. Par ailleurs, un Schéma de Développement Sportif (SDS) ambitieux a été mis en place, et la Régie Communale Autonome (RCA) a vu le jour, avec deux représentants d'Ecolo+ au sein du Conseil d'Administration. La bonne gestion de ces infrastructures reste au cœur de nos préoccupations, et nous entendons poursuivre sur cette voie.

La pratique du sport féminin et accessible à un public plus précarisé reste minoritaire malgré les actions « chèques sports » et la « quinzaine du sport ». Lors de la présentation du SDS, nos élus ont fait des propositions pour la prise en compte dans la réalisation des infrastructures et dans la politique sportive de ces publics.

Nos propositions

Nous veillerons à un suivi rigoureux et professionnel de la gestion du complexe, via la bonne gouvernance de la RCA. Nous mettrons en place un dialogue régulier avec la direction et les employés de la RCA pour définir des priorités et rendre le complexe plus polyvalent et accueillant.

Une boîte à idées et des enquêtes périodiques seront créées pour recueillir les avis des citoyens et citoyennes et associations sportives.

La piscine verra une rénovation de ses espaces d'accueil, vestiaires et douches, en complément des travaux énergétiques, pour mieux répondre aux attentes de tous les usagers.

Nous élargirons les plages d'ouverture de la piscine et diversifierons les animations pour un public plus large, incluant des personnes en situation de handicap.

La mise en œuvre complète du Schéma de Développement Sportif sera une priorité, avec des moyens alloués pour sa concrétisation.

Nous accompagnerons les clubs et associations sportives dans leurs projets, en favorisant un partenariat basé sur le dialogue et l'écoute, et en soutenant leurs infrastructures pour celles et ceux qui sont dans la RCA mais aussi en dehors.

Une délégation "jeunesse et sports" pourrait être créée pour améliorer les relations avec les clubs et développer des événements.

Le soutien financier aux associations sportives sera renforcé, avec une attention particulière à leurs besoins spécifiques, qu'il s'agisse de compétitions, de projets de sensibilisation ou de l'acquisition de matériel.

Nous encouragerons l'intégration de nouveaux sports, notamment la pratique du sport de rue et des activités dans les infrastructures existantes, ainsi que la rénovation de sites comme la piste de Freylange ou la plaine des manœuvres, pour diversifier l'offre sportive locale.

Nous organiserons des séances de sensibilisation et des démonstrations pour promouvoir le sport féminin et encourager une plus grande participation des femmes dans les clubs sportifs. Un appel à projets spécifiques sera lancé pour soutenir le sport féminin, mettant l'accent sur des initiatives originales et accessibles, avec un budget dédié.

Nous proposerons des activités physiques adaptées aux seniors, telles que la marche nordique, l'aquagym, et la gymnastique douce, pour encourager la pratique régulière du sport. Nous mettrons en place des programmes de sport-santé pour les seniors, incluant des séances encadrées par des professionnels, afin de promouvoir une vie active et en bonne santé.

Nous créerons un nouveau mini-golf pour remplacer celui de la Spetz disparu depuis trop longtemps.

Dans la même optique que le « Rezo Pouce », un système de co-voiturage sera mis en place spécifiquement auprès des parents pour les déplacements vers les clubs sportifs, en collaboration avec la commission des sports.

Une attention particulière sera portée pour l'inclusion via le handisport.

Chapitre 16 : Bien-être animal

L'animal (extrait du code wallon du BEA) : « L'animal est un être sensible qui possède des besoins qui lui sont spécifiques selon sa nature. »

L'animal est un être vivant et sensible, il doit donc être traité et respecté comme tel et ce, dans chaque aspect de la vie courante. Il ne se limite pas à l'animal de compagnie : l'animal détenu à des fins agricoles est tout aussi sensible.

Nos propositions

Pour garantir une approche juste et respectueuse, nous veillerons à remplacer les généralisations et caricatures des règlements communaux, tels que ceux concernant les animaux, par des procédures claires et individualisées. Nous nous engageons à encadrer ces actions par des professionnels de la santé animale, reconnaissant que chaque animal a un caractère unique.

Nous remplacerons un maximum de feux d'artifices organisés par les services publics par des spectacles alternatifs plus respectueux du bien-être animal.

Nous aménagerons des espaces naturels suffisamment vastes pour permettre aux chiens de se mouvoir librement sans être en laisse, assurant ainsi leur bien-être et leur liberté de mouvement, comme des parcs à chiens.

Nous intégrerons les besoins des cavaliers dans la conception de certaines voiries en créant des voies partagées qui permettent une cohabitation sécurisée entre véhicules, piétons et chevaux. Des réalisations seront également réalisées pour permettre aux animaux de traverser des voiries qui coupent leur milieu naturel (notamment les batraciens).

Nous ouvrirons l'accès aux animaux dans nos écoles, homes, maisons d'enfants, crèches et l'abri de nuit, pour améliorer le bien-être des résidents et des enfants.

Nous renforcerons le comité de concertation du BEA avec un vétérinaire communal pour collaborer avec le bourgmestre, la police et l'échevin du bien-être animal sur :

- les conditions de vie des animaux vendus sur le marché hebdomadaire du jeudi
- la vigilance accrue contre la maltraitance et l'élevage illégal
- la surveillance et les incitations pour la stérilisation, l'identification et la vaccination des animaux.

En concertation avec refuges, CPAS et vétérinaires, nous mettrons en place une politique de sensibilisation et une distribution équitable des dons pour la précarité animale.

Nous intégrerons de manière accrue les problématiques de la faune sauvage dans les choix urbanistiques en mettant en place des corridors écologiques pour permettre aux animaux sauvages de circuler librement entre les projets d'urbanisation.

Arlon une Commune qui compte pour les écologistes

Nos conseillers communaux et conseillers CPAS sont en contacts permanents avec les élus Ecolo dans les parlements ainsi que les ministres que nous avons eu durant la précédente législature. Nous veillons ainsi à ce que la situation de notre Ville soit connue et prise en considération à sa juste valeur.

C'est ainsi que, tout au long de la législature, nous avons eu l'occasion de recevoir à Arlon de nombreuses visites ministérielles d'écologistes. Nous les remercions pour l'intérêt porté à notre Commune.

Savez-vous qu'Arlon a obtenu différentes aides importantes sous l'impulsion des ministres Ecolo ?

1.200.000 € pour développer la **mobilité cyclable**.

15.650.000 € pour moderniser la **gare d'Arlon** : nouveau couloir sous voie avec un ascenseur et un escalier par quai, rénovation des auvents ainsi que des parkings à vélo.

3.275.430 € pour proposer un **parc urbain** de 27 Ha, une zone nature facilement accessible depuis la ville à l'Hydrion.

1.700.000 € pour déployer la **stratégie de développement territorial** du GAL Arelerland (en collaboration avec Attert et Messancy) notamment en matière de protection de la biodiversité, d'énergie ou encore pour mettre en place une ceinture alimentaire (développer le circuit court).

L'ouverture d'un **centre de prise en charge des violences sexuelles** (CPVS) sur le site de l'hôpital d'Arlon.

764.275,75 € pour des **rénovations énergétiques** à l'institut Etienne Lenoir

878.035,82 € pour la **rénovation énergétique** du complexe sportif de l'institut Etienne Lenoir.

210.838,98 € pour la **rénovation énergétique** des bâtiments du Centre Lorrain d'Hébergement à Freylange, qui accueille des personnes atteintes d'un handicap.

336.000 € pour la **rénovation énergétique** de bâtiments de l'ISMA.

L'équivalent au montant nécessaire pour recruter un équivalent temps plein comme **Coordinateur POLLEC** pour mettre en œuvre les **politiques climatiques** au niveau local.

740.000 € pour investir dans les **économies d'énergie dans les écoles** : Toernich, Udange, Schoppach, du Centre, rue de Neufchateau, le "self" de l'ISMA, de l'INDA et de l'ITELA.

Premier contrat programme de **25.000 €** par an pour 3 ans pour le **Palais du rire**.

Augmentation du contrat programme des **Aralunaires** de 26.000 à **44.000 €** par an.

Augmentation du contrat programme de l'asbl **Losange pour « l'entrepôt »** (Arlon) de 114.000 à **125.000 €** par an.

Nouvelle reconnaissance du **CEC « Art Ligue »** à Arlon en catégorie 2 soit **10.000 €** par an.

Nouvelle convention pour a **Médiathèque d'Arlon** dans le cadre des soutiens aux nouveaux dispositifs culturels dans les bibliothèques.

Une aide annuelle de **15.000 €** pour le **cinéma Ciné Espace** comme cinéma de proximité.

27 nouvelles places d'accueil de la petite enfance réparties dans 3 projets différents.

Une **nouvelle ligne TEC Arlon-Steinfort** depuis juillet 2024, qui donne une alternative aux navetteurs pour se rendre à la gare de Kleinbettingen ou pour aller chercher un bus à Steinfort.

Le **Musée archéologique d'Arlon** a reçu une aide de **12.000 €** en plus de son financement de base.

Un subside de **687.580,89 €** pour le projet de **création d'un parc urbain** à l'espace Milan.